

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Stratégie Consommation – Luxe & Low Cost

ISIN : FR0012709707

Ce FCP est géré par GRESHAM Asset Management, société appartenant au groupe GRESHAM.

### 1 - Objectifs et politique d'investissement

- **Classification de l'Autorité des Marchés Financiers** : Actions Internationales.

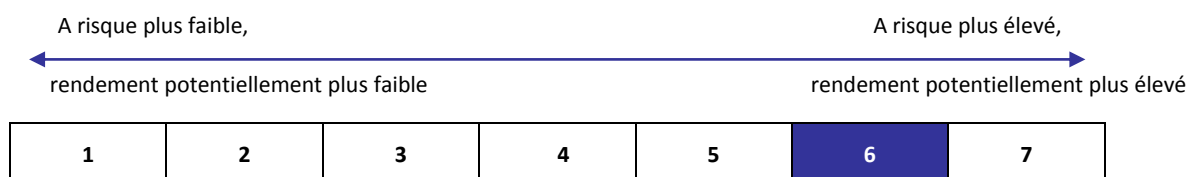
- **Objectif de gestion** :

- L'objectif de gestion est d'obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe Consumer Discretionary en Euro (cours de clôture, dividendes inclus), minoré des frais de gestion.
- Le MSCI Europe Consumer Discretionary est établi par Morgan Stanley Capital International Inc (MSCI) à partir d'une sélection de valeurs mid et large cap de 15 pays européens appartenant au secteur de la consommation cyclique. Les indices MSCI sont calculés quotidiennement sur les cours de clôture et diffusés par MSCI. Ils sont disponibles sur [www.msci.com](http://www.msci.com)

- **Politique d'investissement** :

- Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion réalise un scénario économique central en fonction de l'analyse macroéconomique, des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires pour déterminer une allocation discrétionnaire en termes de pays, de secteurs et sous-secteurs, de capitalisation boursière et de style.
- La sélection de titre est opérée ensuite via une analyse complète des valeurs de l'univers d'investissement (stratégie, management, solidité financière, fondamentaux, valorisation, analyse technique ...). Le fonds choisit principalement des actions jouissant d'un portefeuille des marques reconnues sur toute la gamme de la consommation cyclique. En lien avec les tendances de long terme identifiées sur le secteur de la consommation, les valeurs du luxe et de la consommation à bas prix (« low cost ») sont principalement représentées dans le portefeuille.
- Le FCP est investi au minimum à 75% sur les marchés actions, principalement sur le secteur GICS Europe Consumer Discretionary et détient à tout moment 75% minimum de titres éligibles PEA, afin de respecter les critères d'éligibilité au PEA du FCP.
- Le FCP pourra être investi en produits dérivés afin d'exposer et/ou de couvrir le risque action en accord avec son objectif de gestion. Il n'y a pas de recherche de surexposition via l'utilisation des produits dérivés.
- Le fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif en OPCVM français ou européens agréés conformément à la directive 2009/65/CE.
- Le fonds peut être investi à hauteur de 10% de son actif en TCN et instruments du marché monétaire.
- L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour à 10 heures (ou le prochain jour de calcul de la valeur liquidative si celle-ci ne peut être calculée) et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Stratégie Consommation – Luxe & Low Cost est un OPCVM de capitalisation. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans moins de cinq ans.

### 2 - Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce fonds reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille. Ce profil offensif s'explique par l'exposition du fonds aux marchés actions internationaux, y compris des valeurs de moyennes capitalisations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. **La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».**

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amplifier à la hausse comme à la baisse les mouvements de marché sur le portefeuille.
- Risque de liquidité : le fonds peut investir dans des valeurs de moyennes capitalisations, dont le volume coté en bourse est réduit et qui présentent donc des mouvements plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que les grandes capitalisations.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

### 3 – Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée Frais de sortie	Néant Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,20% (TTC) de l'actif net (1)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

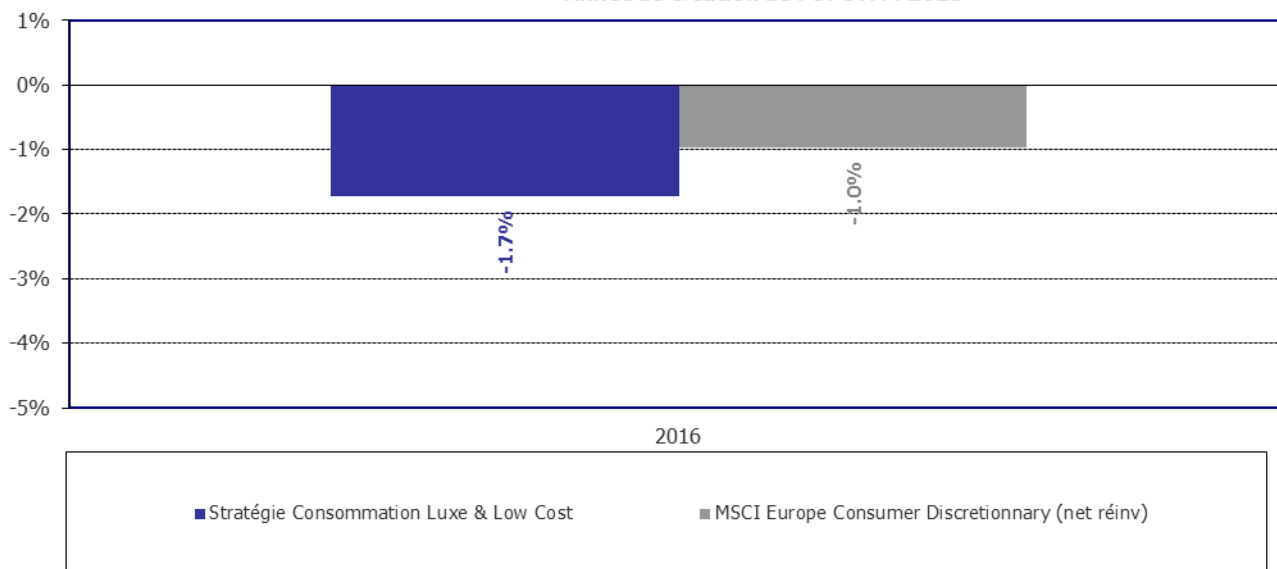
(1) Le pourcentage communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en 12/2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.gresham.fr](http://www.gresham.fr).

### 4 – Performances passées

Performances passées de Stratégie Consommation Luxe & Low Cost (en euros)  
Année de création de l'OPCVM : 2015



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

### 5 – Informations pratiques

Dépositaire : GRESHAM Banque

Le prospectus complet et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : GRESHAM Asset Management - 20 rue de la Baume - 75008 Paris (Adresse courriel : [secretariatgeneral@gresham.fr](mailto:secretariatgeneral@gresham.fr)). Ces documents sont également disponibles sur le site [www.gresham.fr](http://www.gresham.fr). Ces documents sont disponibles en français.

La valeur liquidative est disponible au siège social de la société de gestion et du dépositaire - 20 rue de la Baume à Paris (75008) – ainsi que sur le site [www.gresham.fr](http://www.gresham.fr).

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet [www.gresham.fr](http://www.gresham.fr) ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

L'OPCVM n'est pas assujéti à l'Impôt sur les Sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur.

L'OPCVM est éligible à l'abattement pour une durée de détention de droit commun prévu au 1er de l'article 150-0D du Code Général des Impôts. L'OPCVM est en permanence investi au minimum à 75% en parts ou actions de sociétés depuis sa création.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de chaque porteur et / ou de la juridiction à partir de laquelle le porteur a investi les fonds.

L'OPCVM est support de contrats d'assurance-vie.

**La responsabilité de GRESHAM Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.**

*Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
GRESHAM Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/03/2017.*